

Compte rendu d'Assemblée Générale constitutive 2018 - Dimanche 22 avril

Étaient présents :

- FERT Sarah
- FERT Marie-Christine
- THEODON Francine
- KOPP Mélanie
- KOPP Patrick
- VANHOUTE Quentin

Objet de l'Assemblée Générale : Création d'une association de jeu de dames

Le dimanche 22 avril 2018, à 15 heures, au 41 chemin du Pré des Moines, à Thonon-les-Bains, s'est réunie l'Assemblée Générale constitutive ci-après relatée pour statuer sur la création d'une association de jeu de dames.

L'Assemblée Générale a désigné Patrick KOPP en qualité de Président de séance et Mélanie KOPP, en qualité de secrétaire de séance.

Le Président a rappelé l'ordre du jour :

- Présentation du projet d'association
- Lecture, présentation, discussion et adoption des statuts
- Désignation des membres du bureau
- Autres sujets divers

Après débat entre les membres, le Président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

- Lecture et adoptions des statuts article par article
- L'Assemblée Générale constitutive adopte à l'unanimité les statuts proposés
- Désignation des membres du bureau

L'Assemblée Générale a élu les membres du bureau :

Président : Patrick KOPP

Vice-Présidente : Marie-Christine FERT

Secrétaire : Mélanie KOPP

Trésorière : Francine THEODON

Cette délibération a été adoptée à l'unanimité.

Autres points évoqués :

- Accord unanime sur le nom de l'association « Damier Club du Léman »
- Présentation et choix du logo pour le Club.
- Inventaire du matériel pour l'ouverture du Club.
- Discussion sur les horaires et le lieu de la salle pour les entraînements.
- Le Président propose de créer le site internet du Damier Club du Léman.
- Les membres du bureau propose d'ouvrir une page Facebook.
- Projets de différents tournois, compétitions.
- Démarcher pour trouver des subventions, de sponsoring ou tous types de partenariats.
- Projet d'ouverture d'un compte bancaire et d'une assurance, chaque membre du bureau se renseigne.
- Possibilité de s'installer à la médiathèque d'Anthy-sur-Léman quelques samedis par mois, prochaine date prévue le samedi 5 mai 2018.
- Etablir une nouvelle date pour une prochaine Assemblée Générale début septembre.

En conclusion :

L'Assemblée Générale constitutive donne tous pouvoirs à Patrick KOPP à l'effet d'accomplir toutes les formalités prescrites par la loi pour la déclaration de l'association et l'insertion de cette déclaration au Journal Officiel.